

Monsieur le Directeur Académique,

Ce Comité Technique conclut une année marquée par des changements importants dans notre domaine, en particulier le mouvement des enseignants du premier degré et la mise en place de la réforme du lycée. Les contraintes ministérielles, mises en œuvre dans la précipitation, ont énormément pesé sur les services de gestion ainsi que sur les équipes pédagogiques et tous les personnels ont fait les frais de cette impréparation. A tel point que les tensions ont été exacerbées lors de la session du baccalauréat 2019, marquée par une crise sans précédent. Pour l'Unsa Education, le changement de méthode s'impose. Le ministre ne réussira pas la mise en place de ses réformes si on ne retrouve pas un climat plus apaisé. Il appartient désormais au ministre de répondre à nos demandes et à nos propositions.

Ce CTSD nous invite à étudier les derniers ajustements sur les structures des établissements et les compléments de services. Nous statuerons sur des modifications qui ont d'ores et déjà été signifiées aux établissements, fort heureusement pour l'organisation des services, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que c'est faire bien peu de cas du rôle de l'instance dans laquelle nous siégeons. Concernant l'ajustement des structures, nous remarquons comme l'année dernière que l'essentiel des modifications prévues en restitutions aussi bien qu'en ouvertures concerne les classes de 6e. L'Unsa Education s'interroge sur ce constat qui concentre les mesures sur une seule division, les effectifs des classes de CM2 étant connus depuis la rentrée 2018.

Concernant les lycées, depuis des mois, l'Unsa Éducation alerte sur les conditions de la mise en œuvre de la réforme du lycée. Les résultats de notre enquête auprès des enseignants indiquent que les contraintes budgétaires pèsent à la fois sur les futurs effectifs des divisions, sur la satisfaction des choix des enseignements de spécialité par les lycéens, sur l'offre d'options.

Nous vous interrogeons, Monsieur le Directeur Académique, pour la rentrée 2019 :

- avez-vous prévu d'abonder des dotations de lycées pour alléger les effectifs des divisions ou permettre des dédoublements, offrir davantage de combinaisons d'enseignements de spécialité et répondre ainsi aux vœux des lycéens ?
- prévoyez-vous de financer des options par une dotation spécifique pour ne pas amputer les marges d'autonomie ?

L'Unsa Education est dubitatif quant à la bonne mise en œuvre technique de la rentrée.

Concernant le 1^{er} degré, les changements de règles du mouvement des professeurs des écoles a impacté la carte scolaire. Il n'y a dorénavant plus qu'une phase unique. Les flux dans le département de la Gironde, du fait de son attractivité démographique, sont difficiles à anticiper très tôt dans l'année, et il est nécessaire de prévoir des mesures d'ajustement en amont des instances de septembre dans l'intérêt de tous.

L'examen des mesures proposées nous conforte dans l'idée que le dédoublement systématique en CP et CE1 dans les écoles REP et REP+ fait grimper les effectifs des autres écoles. Nous sommes parfois très supérieurs aux effectifs d'une classe à taille humaine au sens des propos de notre président, nous sommes d'accord avec lui, plus de 27 élèves par classe n'est pas tolérable. Pour l'UNSA Education la mise en œuvre du dispositif à effectif réduit est positif et va dans le sens de nos mandats mais elle ne doit pas être la seule réponse à la prise en charge de la difficulté scolaire. La moyenne élevée par classe notamment en école maternelle ne peut permettre une aide aux élèves les plus en difficulté. Nous souhaitons, à l'UNSA Éducation, que des mesures concrètes soient prises pour ne pas surcharger ces niveaux. Les annonces du Président de la République pour ce qui concerne les taux d'encadrement à la rentrée 2020 d'une part pour les grandes sections de maternelle, et à l'horizon 2022 d'autre part pour toutes les GS, CP et CE1 de notre pays nous laissent perplexes s'il s'agit de simplement répartir des moyens insuffisants. Pour le SE-Unsa et l'Unsa Education, la demande est simple : 24 par classe en milieu ordinaire et 20 dans toutes les classes des territoires les plus fragiles.

Les élus UNSA Education
Cédrine Sancier
Nathalie TANTY
Christophe FLOREAN
Patrick LABESSE